© Drogues Info Service - 17 juin 2025

Vos questions / nos réponses

mon mari a rechuté dans l alcool

Par Profil supprimé Postée le 28/11/2012 15:08

> mon mari est alcoolique depuis très longtemps, les seuls fois qu'il a vraiment arrêté c'est quand il a eu sont permis de supprimé,il a totalement arrêté pour le repasser,des qu' il na plus eu de visite médicale a passer et de prise de sang, la premiere chose qu 'il a fait c'est de boire de l'alcool.au debut il ne buvait pas beaucoup mais maintenant il se cache pour boire dans sa voiture et surtout quand il reste a la maison . bien-sur il me dit que c'est pas vrai .je ne sais plus quoi faire car quand je rentre du travail tous les samedi midi je retrouve mon mari très fatigué il a du mal a parler quand je lui parle il ne comprend pas tout il se sans rejeter par moi et nos enfants . il a l air de se sentir bien qu'au travail avec quelques collègues mais pas avec nous.il ne veut plus rien faire il dort presque tout le weekend.je voudrai de l'aide pour lui et pour moi car je ne ne supporte plus cette situation.

Mise en ligne le 30/11/2012

Bonjour,

Vous semblez percevoir que, bien au-delà de ses problématiques de consommation, votre mari est en souffrance. Vous le décrivez un peu comme absent, désintéressé de la vie familiale, vous dites même qu'il pourrait se sentir rejeté... Vous pouvez lui faire part de vos observations, de vos impressions, de votre ressenti et même de votre propre souffrance par rapport à cette situation mais pour pouvoir l'aider, pour imaginer qu'il puisse envisager de consulter, il faudrait qu'il puisse reconnaitre qu'il ne va pas bien et que oui, il recourt à l'alcool pour tenter d'apaiser ce mal-être.

Il n'existe pas de formule "toute faite" ou d'attitude à adopter qui, à coup sûr, vous permettrait d'éveiller votre mari, de le faire réagir, de l'amener à une certaine prise de conscience quant à ses difficultés et ce dans quoi ces difficultés pourraient perturber l'ensemble des relations familiales. Néanmoins, il paraît important de lui faire savoir, de lui dire quelque chose de là où vous en êtes vous et vos enfants. Cela semble d'autant plus important que vous dites ne plus supporter cette situation, il serait dommage de garder ça pour vous, que le silence s'installe, que chacun de vous s'enferme dans les non dits et donc que la souffrance de tous augmente.

Peut-être votre mari n'est-il pas encore prêt à tout entendre et à envisager d'être aidé ce qui ne devrait pas vous empêcher, de votre côté et indépendamment de lui, de solliciter soutien et conseils auprès de

professionnels spécialisés. Les équipes qui exercent en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) sont présentes également pour venir en aide aux proches qui comme vous se sentent démunis.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des deux CSAPA qui semblent les plus proches de chez vous. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Si vous souhaitez prendre le temps d'exposer d'avantage ce qui est devenu difficile pour vous, les éventuelles questions que cela pose, peut-être mêmes vos craintes, n'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA : site de Coulommiers

28 avenue Victor Hugo
Site Abel Leblanc
77527 COULOMMIERS

Tél : 01 64 65 73 37
Site web : www.ch-coulommiers.fr
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h sur rendez-vous.
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous : jeunes entre 12 à 25 ans (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés)
Substitution : Observance et délivrance de traitement de substitution à la méthadone pour les patients suivis.

Voir la fiche détaillée